

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEPT-SAULX**

Séance du 05 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Valérie CHAUMET, Maire.

Présents: Tous les membres en exercice.

Solène MOUZON a été nommée secrétaire de séance

12/2024 REGLEMENT DES CIMETIERES

Madame Le Maire présente le règlement des cimetières annexé à la présente délibération et validé par la commission gestion et entretien des cimetières (annexe n°1).

Elle propose à l'ensemble du conseil municipal de le valider et de le mettre en place à partir de la date de réception du contrôle de la légalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres qui ont pris part à la délibération accepte.

13/2024 DEMANDE DE TRAVAUX AUPRES DE LA CUGR – RUE DE LA DESIRETTE

Afin de sécuriser les piétons, il a été convenu d'un commun accord avec le pôle territorial de la réalisation de trottoirs rue de la Désirette, du nouveau lotissement au croisement de la rue du 11 novembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres qui ont pris part à la délibération accepte.

14/2024 INFORMATION FONGIBILITE

Madame Le Maire informe Le Conseil Municipal que conformément à la délibération 10/2024 du 09 avril 2024 l'autorisant à procéder, pour de l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, elle dû procéder en date du 18/06/2024 au virement de crédits suivants :

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2158 / 20131	Autres installations, matériel et outillage techniques	305,49	
21 / 2152 / 202101	Installations de voirie		312,97
21 / 2138 / 201502	Autres constructions	7,48	
Total		312,97	312,97

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEPT-SAULX**

Séance du 05 juillet 2024

15/2024 RAPPORT DE SUIVI ZAN

Depuis l'entrée en vigueur de la loi climat et résilience Le maire doté d'un PLU doit présenter à son assemblée délibérante un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire en cours des années civiles précédentes.

Mme Le Maire présente le rapport concernant la commune.

Après en avoir débattu, la majorité des membres présents accepte, Emmanuel VATTAT s'y oppose.

16/2024 RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES CONCERNANT LE MARCHE POUR LES TRAVAUX RUE DU GENERAL DE GAULLE

Vu le code de la commande publique

Vu le rapport de présentation de C3I annexé (annexe n°2) à la présente délibération

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres présents d'autoriser Mme le maire à signer le marché public intitulé requalification de la rue du Général de Gaulle avec l'entreprise COLAS, pour un montant total de 1 142 721.80 €/HT et tous les documents s'y affèrent. Jean-Marc LEFEVRE, Béatrice JOLLY et Éric WAFFELAERT s'abstiennent.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Madame le Maire constate que l'ordre du jour est épuisé, remercie les membres présents et lève la séance à 19h45.

**Valérie CHAUMET,
Maire**

**Solène MOUZON
Secrétaire de séance**